



Rapport d'activité de la commission cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins (CSPQS)

Exercice 2018

1. Composition de la CSPQS (état à fin 2018)

La composition de la CSPQS, commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients, a été arrêtée par le Conseil d'Etat lors de sa séance du 24 septembre 2014.

Membres de la CSPQS : Prof. Christoph Gehrlach (président), Dr. Anthony Staines (vice-président), Dr. Christian Ambord, Prof. Jean-Blaise Wasserfallen, Francis Grand, Véronique Domenjoz, Prof. Valérie Junod, Prof. Arnaud Chiolero (voix consultative).

Membres de la CSPQS élargie (représentants du secteur sanitaire) : Dr. Jean-Marc Bellagamba, Kilian Ambord, Dr. Pascal Rubin, Gaëlle Moos, Carmen Martig, Dr. Marie-Josèphe Rey, Dr. Ferdinand Krappel, Reinhard Venetz, Samantha Dokladny-Rey.

Julien Sansonnens (OVS) est en charge du secrétariat. En 2018, le secrétariat est passé de 0.1 à 0.3 EPT. Il n'y a pas eu de changements dans la composition de la CSPQS en 2018.

2. Séances plénières et séances de travail

4 séances plénières ont eu lieu en 2018 :

- 31 janvier
- 19 avril
- 5 juillet
- 10 octobre (y compris commission élargie)

Outre les séances plénières, une séance a eu lieu sous forme de groupe de travail (GT) le :

- 6 juillet : GT « Workshop de la CSPQS ». Première séance de ce GT consacré à l'organisation du workshop de la CSPQS en 2019 (voir ci-dessous). Membres du GT Workshop : Arnaud Chiolero, Jean-Blaise Wasserfallen, Julien Sansonnens

Des séances de travail ont régulièrement eu lieu à Berne entre le président et le secrétaire de la commission.

3. Travaux menés en 2018

Les travaux suivants ont débuté ou ont été poursuivis durant l'exercice 2018 :

Workshop de la CSPQS : L'organisation d'un workshop sur le thème des incidents critiques (CIRS) a été décidée lors de la séance du 19 avril 2018. Dans un premier temps, il était prévu que celui-ci se déroule au printemps 2019, puis le mois de novembre 2019 a été retenu. Le but est de faire connaître la CSPQS et ses activités. Le public cible sera constitué de professionnels de la santé (EMS, CMS, hôpitaux, médecins...) ainsi que la CSPQS élargie. Durée prévue : une demi-journée. Après des présentations courtes consacrées à la gestion d'un CIRS ainsi qu'à la problématique de l'éventuelle saisie d'un CIRS par la justice, une table-ronde conclura le workshop.

Projet PROMS : Ce projet a été initié en 2017 et vise à développer des indicateurs « patients reported outcome measures » dans le canton du Valais. Les PROMS permettent de capter la perception qu'une personne a de sa santé (ex : douleur ou qualité de vie). L'intérêt est à la fois au niveau individuel, du service et du système. Parmi leurs avantages, mentionnons la capacité à détecter une aggravation de symptômes, fournir une information qui, sinon, aurait été manquée, réduire les abandons de traitement,





favoriser la décision partagée, etc. En 2017, Mme la Conseillère d'État Esther Waeber-Kalbermatten a manifesté son intérêt pour ce projet pilote. Le projet pilote a pour objectif d'évaluer la pertinence, l'intérêt, les contraintes et les coûts de la mise sur pied, en Valais, d'un petit nombre de projets pilotes autour des PROMs, par un à trois prestataires de soins aux missions diverses. Un appel d'offre sera lancé en 2019 afin de travailler avec un organisme universitaire à la mise en place de PROMs en Valais.

Enquête CIRS 1 EMS/CMS/préhospitalier : Cette enquête reprend la forme de l'enquête CIRS I « hôpitaux », et est adaptée pour chaque secteur concerné (EMS, CMS ou préhospitalier). Il était prévu que l'enquête débute au printemps 2018 : à la demande du SSP, l'enquête a été retardée et envoyée au mois de juin 2018. Cette enquête a été envoyée à l'ensemble des EMS, CMS et organisations de secours du Valais. En l'absence de base légale, il n'était pas obligatoire de répondre à l'enquête. Les analyses seront effectuées par l'OVS, et le rapport sera rédigé en 2019.

Rapport sur la qualité selon H+ : Il a été demandé à l'ensemble des hôpitaux du Valais (soins somatiques aigus, psychiatrie et réadaptation) de remplir un rapport qualité selon le format proposé par H+. Cette enquête vise à obtenir de manière systématique une vue d'ensemble des activités relevant du domaine de la gestion de la qualité pour ce qui a trait à la sécurité des patients et à la qualité des soins. Cette enquête ne sera pas reconduite chaque année, mais constitue uniquement un point de situation. Les résultats permettront, au moins partiellement, de répondre aux demandes du DSSC formulées suite à l'enquête CIRS I de la CSPQS.

L'OVS est en charge des analyses. Le rapport est destiné au DSSC, avec copie aux établissements. Les résultats seront anonymisés. La publication du rapport est prévue pour 2019.

Feuille de route 2018-2020 de la CSPQS : en 2020, concernant les hôpitaux, il est prévu de travailler sur les « mesures d'outcome » (par ex : ANQ, AMIS Plus, etc.), et en 2021 sur les PROMs ou sur la « patient value ». Concernant les EMS/CMS/secours, la CSPQS demandera en 2019 un rapport qualité, en 2020 la CSPQS produira un questionnaire satisfaction et qualité de vie (données 2019) et en 2021, des travaux seront menés à partir de mesures inspirées de PROMs. Pour les médecins installés, une réflexion sera menée en 2019.

Enquête sur l'activité des médecins en Valais : à la demande de la CSPQS, 2 questions portant sur la qualité ont été ajoutées à cette enquête du Service de la santé publique (SSP), menée avec l'Observatoire valaisan de la santé et la Société Médicale du Valais (SMVs). Le but de cette enquête est de recenser et analyser l'activité des médecins en Valais. L'enquête par questionnaire en ligne s'est déroulée du 1 mai 2018 au 17 juillet 2018. Les deux questions posées en lien avec la qualité étaient :

1. Avez-vous mis en place des mesures d'amélioration de la qualité des soins ?
2. Quelles mesures faudrait-il prendre pour améliorer la qualité des soins et la sécurité de vos patients ?

L'analyse des résultats sera effectuée par l'OVS. La diffusion du rapport est prévue pour 2019.

Enquête CIRS 2 hôpitaux : il est prévu de mener une nouvelle enquête sur la gestion des CIRS des hôpitaux en 2019. Par rapport au questionnaire CIRS 1, les questions pour lesquelles tous les hôpitaux avaient indiqué qu'il n'y avait pas de problème ont été retirées, et d'autres questions ont été ajoutées. Il est prévu de finaliser le questionnaire au début 2019 et de l'envoyer au printemps 2019. L'analyse des résultats sera effectuée par l'OVS.

Autres dossiers

- **Révision de la Loi VS sur la santé** : les membres de la CSPQS ont été invités à donner leur avis sur l'avant-projet mis en consultation.
- **Rencontre avec l'AVALEMS** : M. Schaller et Mme Bregy ont été invités à la séance du 5 juillet. Les projets en cours ont été discutés. L'AVALEMS indique son intérêt pour un développement conjoint avec la CSPQS d'indicateurs cantonaux de qualité pour les EMS.

4. Séance avec Mme la Conseillère d'État Esther Waeber-Kalbermatten





CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Une séance a eu lieu avec Mme la Conseillère d'État Esther Waeber-Kalbermatten et Victor Fournier, chef du SSP, le 12 mars 2018. La discussion a porté sur le projet PROMS et les aspects budgétaires, ainsi que sur les travaux actuels et projetés (Roadmap 2017-2020). Trois grandes orientations de la CSPQS sont définies pour les prochaines années:

1. Sécurité des patients ;
2. État des travaux en matière de gestion de la qualité et de développement du système correspondant ;
3. Mesure axée sur le client Satisfaction des clients, satisfaction des attentes, Patient Reported Outcomes, Patient Value.

5. Présence dans les médias

La CSPQS n'a pas été mentionnée dans les médias en 2018.

Sion, le 5.6.2019

Le secrétaire, Julien Sansonnens

Le Président, Prof. Christoph Gehrlach

